

**Compte-rendu de la
commission sentiers du
mercredi 01 février 2017**



Personnes présentes :

Pascaline Bizet, Hervé Vernin, Jean-Luc Garcette, Cyrille Causse, Bruno Lejeau

Objectif : Lancement de l'action « emploi saisonnier » :

Cette action est née de l'idée de valoriser le patrimoine de la commune et de permettre un accueil des touristes sur la commune.

Les aides proposées dans le cadre du projet Feader pourrait nous permettre de mettre en place un projet global en partenariat avec le parc pour par exemple valoriser le travail autour du bois.

L'idée retenue par le conseil était de créer un emploi saisonnier, destiné à un jeune habitant de la commune afin de lui donner une expérience professionnelle et ainsi qu'un coup de pouce financier.

Il y a de nombreuses possibilités d'emploi que ce soit dans les missions, la durée et le statut choisi :

Les missions via l'association du patrimoine:

- Valoriser l'exposition d'outil situé sous la salle des fêtes (ouverture au public avec présentation des outils),
- Accueillir les visiteurs et animer (hors manipulation technique) le site de la scie à grand cadre,
- ...

Les missions via la mairie :

- Aider notre employé communal dans ces tâches liées au fleurissement de la commune,
- Créer du lien avec les personnes isolées,
- ...

Ces missions ne sont pas exhaustives et ne manquerons pas d'être complétées.

La durée et le statut :

Pour cet emploi, plusieurs formules seraient possibles. Le service civique peut être un moyen d'accompagner un jeune sur une durée de 6 mois minimum pouvant couvrir le printemps et la période estivale.

Cependant, sa mise en place paraît difficile en quelques mois. Il est donc souhaitable de rester sur une formule de 2 mois à temps complet ou partiel.

Prochaines étapes :

- Préparation d'une fiche de poste reprenant les missions et le profil recherché,
- Présentation de la démarche aux conseillers municipaux pour validation de principe.